

## CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE « LA ROUE DE BOIS »

Votre réservation de la salle pour le \_\_\_\_\_ ne sera effective qu'après paiement de la somme de \_\_\_\_\_ € comprenant la location et le nettoyage assuré par nos soins. Une **caution de 100 eur pour les charges** est aussi demandée. Compte bancaire **BE52 1030 2449 6309** de Lisogne en Fête ASBL.

L'électricité, le chauffage et les indemnités éventuelles vous seront facturés après la remise des clefs (tarifs au verso du présent contrat).

**Compteur électricité** à la prise des clés :

**Compteur chauffage** :

La prise et remise des clefs se fera en accord avec le Responsable de la salle.

### INSTRUCTIONS ET CONSEILS AUX OCCUPANTS DE LA SALLE :

**Incendie:** Quatre extincteurs sont à votre disposition pour combattre un début d'incendie. En cas d'incendie ayant sa cause dans l'occupation de la salle, l'occupant indemnifiera la ville et les tiers, quels qu'ils soient. Vous devez donc avertir votre compagnie de la location concernée.

**Chauffage:** Suivant les saisons et la température, le responsable de la salle enclenchera à votre demande l'interrupteur de la chaudière. Le thermostat placé dans le vestiaire vous permettra de régler la température à votre convenance. Le coût du carburant est à charge de l'occupant, **n'oubliez pas de mettre le thermostat à zéro à la fin de la réception.** Il y va de votre intérêt ! (Prix au verso).

**Cuisine:** Les bonbonnes de propane se trouvent à l'extérieur. Ouvrez une bonbonne à la fois, **jamais les deux ensemble.** Le responsable vous désignera laquelle vous devez ouvrir en premier. **S'il advenait une panne d'alimentation en gaz, fermez toujours la bonbonne ouverte au départ, avant d'ouvrir la seconde.** Si vous entamez la deuxième bonbonne, merci de le signaler au responsable à la remise des clefs.

L'occupant est responsable de toute conséquence d'une utilisation non conforme des installations. S'il autorise son traiteur à installer des appareils de cuisson alimentés au gaz en bonbonne, l'occupant est responsable des dégâts qui pourraient survenir.

Un lave-vaisselle est mis à votre disposition, veillez à n'utiliser que du produit pour lave vaisselle en poudre et respecter le mode d'emploi.

**Bar:** Deux pompes sont à votre disposition. Suivez bien les instructions de l'installateur «Jupiler». A la fin de chaque tonneau et, en tout cas, **à la fin de la soirée, rincez convenablement les tuyauteries d'alimentation des pompes.**

Refroidisseurs bar et pompes : Simplement les brancher six à sept heures avant l'utilisation. Merci de ne pas oublier d'arrêter le refroidisseur après l'utilisation.

**Signature pour accord** (précédé de « *lu et approuvé* ») :  
+ *paraphe sur la page verso des tarifs en vigueur.*

Location de la salle (1 jour) :

- location pour un **week-end, une soirée dansante**, etc.
- autre location **d'un jour en semaine**.

Sont compris dans la location :

- le nettoyage (voir le règlement de la salle en annexe et pour autant que la saleté soit « normale »)
- l'eau et le gaz
- l'utilisation de la vaisselle et du mobilier
- les taxes communales et régionales
- l'assurance incendie
- l'entretien des pompes à bière, du chauffage, du bâtiment en général.

Litre de mazout : **0.90 € /litre** (*mazout, entretien et amortissement chaudière*)

*Le compteur indique 1/12 de litre de mazout consommé par unité du compteur.*

Ex. Début compteur : 4400, Fin : 4410 soit 10 unités x 12 = 120 litres consommés.

A payer : 120 litres x 0.90 € = 108 €

Kwh électricité : **0.30 € /Kwh**

*Attention : les lampes extérieures consomment beaucoup d'énergie ...*

Dégâts matériel : sera facturé au coût réel des réparations.

Nettoyage supplémentaire : **10 € /heure**

Casse et disparition de matériel : voir liste de prix du matériel mis à disposition (ou au coût réel de remplacement/réparation).

Les boissons doivent être commandées chez :

Alain Dumont, rue du Prétery, 1 – 5530 PURNODE – Tél. :082/61.38.66

Facturation par sac poubelle non repris : prix coûtant ( juillet 2011 : 1,60 €)

**Les droits de la Sabam sont à votre charge.**

Responsable de la salle : **François Bastin 0475/21.18.27**